***Université Mohamed Boudiaf –M’sila-***

***Faculté des Lettres et des Langues***

***Filière de traduction***

***Module : Renforcement linguistique – français- Enseignante : N. TABI***

***Année universitaire : 2023/2024***

**Modes et temps**

Chaque mode, chaque temps a un sens qui lui est propre ; l’indicatif indique un fait qui s’est réellement passé ; l’imparfait indique une action passée qui a une certaine durée, le passé simple, au contraire, marque une action qui a eu lieu à un moment bien déterminé du passé.

Le mode « aide à la traduction de l’état d’esprit du parleur au moment où il considère l’action exprimée par le verbe. » (Grammaire du Français Contemporain).

Le temps est la modification de la forme du verbe, qui sert à exprimer un rapport de temps avec le moment où l’on parle ou avec le moment indiqué par le verbe principal. (Lexis. Dict. de la langue française).

**I. Le mode indicatif (mode de la réalité)**

On emploie le mode indicatif pour exprimer une action ou un état certain ou considérés comme tels : *Il ne soucie pas de son avenir. Il a travaillé toute la nuit. Il est sérieusement malade.*

**1. Le présent**

Le présent exprime une action qui se produit ( ou un état qui existe) au moment où l’on parle : *Je vois, de ma fenêtre, la pluie qui tombe dans la rue.*

**Valeurs particulières**

Le présent peut exprimer :

- une idée (vérité) générale, valable tout le temps : *Il ne faut jurer de rien.*

- une action qui se répète habituellement : *Le soir, je lis d’ordinaire une ou deux pages.*

- une action passée que l’on veut rendre plus vivante (présent de narration) : *Il se promenait tranquillement sur la route, soudain survient une voiture.*

- une action qui se produit dans un futur immédiat : *Il arrive dans un instant*.

- une action qui se produit dans un passé immédiat : *Il vient de partir.*

**2. Le futur**

Le futur exprime une action qui doit ou peut se produire dans l’avenir : *Nous verrons bientôt revenir les beaux jours.*

**Valeurs particulières**

Le futur peut exprimer :

- un ordre (comme l’impératif) : *Vous prendrez ce médicament à jeun.*

- une action présente, quand on veut atténuer l’expression (futur de politesse) : *Je vous demanderai de me laisser poursuivre mon exposé quelques minutes.*

**3. L’imparfait**

L’imparfait indique une action passée qui dure : *Il feuilletait fébrilement son livre.*

**Valeurs particulières**

L’imparfait peut indiquer :

- une action passée qui se répète ( répétition – habitude ) : *Il rentrait à midi, prenait son journal et se mettait à lire sans dire un mot.*

- une action passée qui se produit en même temps qu’une autre ( simultanéité ) *:* Il dormait encore profondément quand sonnèrent huit heures.

- dans un récit, le déroulement d’une action passée ( narration ) : *Une fumée noire s’élevait et, par instants, on distinguait le rougeoiement de l’incendie.*

- au passé, les aspects habituels d’un être ou d’une chose ( description ) : *Ses cheveux tombaient en larges boucles blondes sur ses épaules.*

- la condition mise à la réalisation de l’idée exprimée par la principale ( proposition conditionnelle) : *Il n’accepterait pas si je lui offrait mon aide.*

- le regret : *Ah ! s’il se souvenait de tout ce que l’on a fait pour lui.*

**4. Le passé simple**

Le passé simple exprime une action achevée qui s’est produite à un moment bien déterminé du passé ; il diffère donc de l’imparfait, qui exprime la durée : *Elle occupa bientôt son esprit. Sa solitude prenait fin.*

Il s’oppose au présent de l’indicatif, car il exprime une action complètement achevée au moment où l’on parle : *Maintenant qu’il est mort, nous pouvons dire qu’il fut un homme de cœur.*

**5. Le passé composé**

Le passé composé exprime une action terminée à un moment non précisé du passé : Depuis quelques années, j’ai voyagé souvent à l’étranger.

**Valeurs particulières**

Le passé composé peut exprimer aussi :

- une action qui s’est passée à un moment déterminé, mais compris dans un espace de temps qui n’est pas encore achevé : *Cette semaine, j’ai lu quelques romans.* ( la semaine n’est pas encore achevée).

**N.B.** Dans la langue parlée, le passé composé remplace le passé simple.

**6. Le passé antérieur**

Le passé antérieur exprime une action passée qui s’est produite immédiatement avant une autre action passée : *Quand il eut achevé son discours, il sortit de la salle.*

Il permet aussi d’exprimer la succession rapide de deux actions dans le passé : *Il reçut un coup de poing, il eut vite répondu.* ( l’action de répondre a lieu, en réalité, après l’action de recevoir).

**7. Le plus-que-parfait**

Le plus-que-parfait exprime une action qui s’est produite avant une autre action passée, mais, à la différence du passé antérieur, il peut s’être écoulé un temps assez long entre les deux actions *: Il avait connu l’aisance ; il était maintenant dans une profonde misère.*

**Valeurs particulières**

Le plus-que-parfait, dans les propositions conditionnelles, exprime la condition qui était mise à une action qui ne s’est pas réalisée : *Cet accident ne lui serait pas arrivé s’il avait été plus prudent.*

Il exprime aussi le regret d’une action passée : *Ah, si vous aviez travaillé !*

**8. Le futur antérieur**

Le futur antérieur exprime une action future qui doit ou peut se produire avant une autre action future : *Quand nous aurons terminé, vous pourrez sortir.*

**II. Le mode subjonctif**

**1.** Dans les propositions indépendantes ( ou principale ), le subjonctif exprime :

- un ordre : *Qu’il prenne la voiture pour venir.*

- une défense : *Que rien ne soit décidé en mon absence.*

- un souhait : *Que vos vacances soient heureuses.*

- une supposition : *Qu’il ose t’interrompre, et je saurai le faire taire.*

**2.** Dans les propositions subordonnées conjonctives, le subjonctif s’emploie quand le verbe de la principale exprime :

- la volonté : *Je veux que vous écoutiez avec attention.*

- le doute : *Je crains qu’il n’arrive encore en retard.*

- le sentiment : *Je suis heureux qu’il ait eu beau temps.*

**3.** Dans les propositions subordonnées conjonctives ou relatives, le subjonctif s’emploie quand la subordonnée exprime une idée :

- de but : *Je lui montre la lettre afin qu’il sache toute l’affaire.*

- de concession : *Bien que la pièce fût médiocre, il ne s’ennuya pas.*

- de condition : *Réglons cette affaire, à moins que vous ne vouliez réfléchir.*

- de conséquence : *Il n’est pas un d’entre vous qui ne puisse réussir.*

**Valeurs des temps du subjonctif dans les subordonnées**

Dans les propositions subordonnées, le temps du subjonctif dépend du temps du verbe de la principale ( concordance des temps ).

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **PRINCIPALE** | **SUBORDONNEE** | **EXEMPLES** |
| **Présent****ou****futur** | **Présent** **( action présente ou future)** | *Je dout****e*** *qu’il ait assez d’énergie.**Demain, j’exig****erai*** *que tu sortes.* |
| **Passé ( action passée )** | *Je dout****e*** *qu’il ait eu assez d’énergie.**Demain, j’exig****erai*** *que tu aies fini ce travail pour cinq heures.* |
| **Passé****ou****conditionnel** | **Imparfait** **( action simultanée )****Plus-que-parfait ( action qui précède)** | *Je voud****rais*** *qu’il eût assez d’énergie.**Je craign****ais*** *qu’il ne fût venu pendant mon absence.* |

 **III. Le mode impératif**

**1. Sens général de l’impératif**

L’impératif exprime un ordre ou une défense : *Ouvrez vos livres. Ne parlez pas.*

**Valeurs particulières**

l’impératif exprime aussi :

- le conseil : *Vous ne levez pas tout de suite. Attendez !*

- le souhait : *Passez de bonnes vacances, vous et les vôtres.*

- la supposition : *Considérons les obstacles, nous saurons les surmonter.*

- la prière : *Faites, ô mon Dieu, qu’il reconnaisse son erreur.*

**Valeurs des temps de l’ impératif**

L’impératif présent exprime un ordre ou une défense portant sur le présent ou l’avenir : Ecoute, on dirait un bruit de pas. *Ne viens pas mardi, téléphone-moi.*

L’impératif présent exprime un ordre ( ou une défense ) qui devra être accompli à un moment de l’avenir : *Soyez levés demain à huit heures.*

**IV. Le mode conditionnel**

C’est le mode utilisé lorsque celui qui parle envisage l’action comme liée à une condition. Il est souvent précédé d’une subordonnée circonstancielle de condition : *Si j’avais de l’argent* (subord. circ. de condition)*, j’achèterais une maison.*

**N. B.** Le verbe de la subordonnée circonstancielle de condition, introduite par si, ne peut jamais se mettre au conditionnel ; On ne dit jamais : Si j’aurais de l’argent, j’achèterais une maison.

**Valeurs particulières**

Le mode conditionnel peut aussi apparaître seul pour exprimer un événement possible ou un souhait poli :

*Le prix de l’essence baisserait prochainement.* (Il paraait, j’ai entendu dire...)

*J’aimerais parler à Monsieur le directeur.* (... si c’était possible)

**V. Le mode infinitif**

L’infinitif est une forme particulière du verbe qui lui permet d’avoir d’autres fonctions que celle de noyau de la phrase. un verbe à l’infinitif peut ainsi être :

- sujet ; *Marcher me fatigue.*

- COD ; *Je déteste manger.*

- attribut ; *Reprendre, c’est voler.*

- complément du nom ; *La fureur de vivre.*

Le mode infinitif permet au verbe d’assurer l’ensemble des fonctions du nom, tout en conservant la possibilité de recevoir des compléments de verbes :

*Je déteste manger* ***des haricots.* (COD)**

*Marcher* ***sur le sable*** *me fatigue.* **(CC lieu)**

*Elle connaissait enfin le bonheur de vivre* ***intensément***. **(CC manière)**

**VI. Le mode participe**

Le mode participe permet au verbe d’assurer les fonctions de l’adjectif, tout en conservant la possibilité de recevoir des compléments de verbes. On distingue :

**1. Le participe présent**

Il se termine par –**ant** quel que soit le groupe du verbe. Il est l’équivalent d’une proposition relative : Les personnes ayant un billet peuvent entrer. (Les personnes qui ont un billet peuvent entrer).

**2. Le participe passé**

Il s’agit d’une forme verbale dont la terminaison varie suivant le groupe du verbe (mangé, fini, rendu, fait...). Il est fréquemment utilisé dans la construction des temps composés (passé composé, futur antérieur, etc.) : *La cigale avait chanté tout l’été.* et de la voix passive : *Cette photo a été prise par Jacques.*

Employé seul, il est l’équivalent :

- d’une proposition relative : *Le feu, attisé par le vent, gagna la maison. (Le feu qui était attisé par le vent, gagna la maison.)*

- d’un adjectif épithète : *C’est une enfant bien élevée.*

En raison de sa valeur accompli, le participe passé peut entrer dans un groupe nominal qui équivaut alors à une subordonnée circonstancielle de temps : *Le repas servi, on passa à table.* (Quand le repas fut servi, on passa à table.)

Il existe également une forme composé du participe passé (participe passé d’**avoir** + participe passé). Dans ce cas, il conserve sa valeur accomplie : *La cigale ayant chanté tout l’été*.

**VII. Le mode gérondif**

Le gérondif est formé par le participe présent, généralement précédé de la préposition **en** ; il a la valeur d’un complément circonstanciel : ***En mangeant*** *sainement, vous resterez mince.*( **en mangeant** exprime une action simultanée par rapport au verbe principal **resterez** en indiquant une circonstance.

**Exercices**

**I / Dites si le présent de l’indicatif est employé dans son sens général ou avec une valeur particulière, que vous préciserez.**

**-** Le fleuve prend sa source en haut de la montagne.

- Le temps d’avertir ma mère et je vous prends au passage.

- Prends-tu une photographie du zèbre ?

- Je faisais pourtant bien attention : le prestidigitateur prend le lapin, le place sous son chapeau qu’il soulève... plus rien !

- Depuis son retour des Indes, il prend les eaux à Vichy.

- Achetez le numéro gagnant : dans huit jours, vous gagnez un million.

- Je ne m’arrête jamais à une gare sans faire provision de journaux.

- Les petits ruisseaux font les grandes rivières.

**II / Même exercice ( futur)**

- Le paquebot entrera dans le port avant la nuit.

- Vous tâcherez d’être adroit car cet homme est susceptible.

- Me ferez-vous l’amabilité de prévenir mon chef ?

- Les faibles seront-ils toujours sacrifiés ?

- Je vous demanderai une toute petite place.

- Vous servirez le déjeuner à midi et demi.

- Tu ne tueras point.

- Je vous prierez d’accorder cette autorisation.

 - Nous arriverons en avance.

-On soldera les vêtements d’été.

**III / Mettez les verbes entre () soit à l’imparfait de l’indicatif, soit au passé simple, d’après le sens.**

 Je sortis du collège et m’en (aller) bien vite retenir ma place à la diligence qui (devoir) m’emporter...En revenant du bureau des messageries, je (passer) devant le café mais je n’(entrer) pas, l’endroit me (faire) horreur... Je (regarder) un moment ces grosses faces rouges que les glaces (multiplier)... Or, comme je m’ (acheminer) vers le collège, je (voir) venir sur la place le maître d’armes ... quand je (rentrer) au collège, les élèves (être) en classe... A ce moment, j’(entendre) une voix de tonnerre qui (gronder) dans les classes : c’(être) la voix du maître. Elle me (réchauffer) le cœur. (Alphonse. DAUDET, Le Petit Chose, Fasquelle, édit.)

**IV / Passé antérieur ou plus-que-parfait ?**

Dès que j’(franchir) le seuil, je courus retrouver les joueurs de boules que j’(abandonner) une heure avant pour faire cette visite de courtoisie demandée par mes parents.

Dès que j’(franchir) le seuil, je courais au Mail, retrouver les joueurs de boules, je les regrettai quand j’(abandonner) la ville.

**V / Mettez au temps convenable du mode subjonctif les verbes de la proposition subordonnée ; indiquez ce temps entre ().**

- Nous souhaitons tous que vous vous (rétablir) promptement.

- Nul ne prévoyait que cet auteur (tomber) si vite dans l’oubli.

- Il aurait fallu que l’hôtelier (recevoir) notre lettre la veille.